

Modifié le 03/12/24

La Métropole Rouen Normandie a pour ambition d'améliorer la qualité de l'air sur son territoire, où la pollution atmosphérique reste un problème malgré une baisse des polluants ces dernières années.

À travers son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), la Métropole s'engage à réduire les émissions de dioxyde d'azote et de particules fines, à supprimer l'exposition des populations aux dépassements des seuils réglementaires et à améliorer la gestion de crise en partenariat avec ATMO Normandie.

Les actions du PCAET couvrent divers secteurs, incluant la mobilité avec la mise en œuvre d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE), le résidentiel avec une étude sur le chauffage au bois, le tertiaire public avec la surveillance de la qualité de l'air dans les écoles, l'industrie avec un programme de réponse aux situations d'urgence, et l'agriculture avec une veille sur les particules fines et les pesticides.

La Métropole travaille également sur la modélisation de la qualité de l'air, l'évaluation de ses actions, et la communication pour sensibiliser les citoyens aux enjeux de la qualité de l'air.

Table des matières

